

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

24/03/2022

Dossier complet le :

12/05/2022

N° d'enregistrement :

2022-6029

### 1. Intitulé du projet

Projet de création d'une structure commerciale à l enseigne BIOCOOP (surface de plancher : 998 m<sup>2</sup>)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI Le Pré des Douves

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

BREGER Gustave, Gérant

RCS / SIRET

4 1 7 5 4 3 9 9 8 0 0 0 1 3

Forme juridique

Société civile

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41) Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Création de 77 places de stationnement

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne l'aménagement du site et la construction d'une surface commerciale à l'enseigne BIOCOOP, localisée Boulevard Louis Armand sur la commune de Saint-Berthevin (53).

La surface de l'assiette foncière du projet est de 16 144 m<sup>2</sup>, soit 1,6 ha. La structure commerciale occupera 998 m<sup>2</sup>. Le projet accueillera 77 places de stationnement, dont 61 seront traitées en perméable (pavés drainants).

Deux accès au site seront créés :

- L'accès au public sera créé Boulevard des Loges,
- L'accès du personnel sera créé Boulevard Louis Armand.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de créer une nouvelle enseigne commerciale de vente de produits biologiques pour répondre à la demande croissante.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

D'un point de vue chronologique, les travaux consisteront en :

- le terrassement du terrain,
- la construction du nouveau bâtiment commercial,
- le raccordement aux réseaux,
- l'aménagement des voies de circulation des aires de stationnement,
- l'aménagement des espaces verts.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, l'établissement proposera des produits de grande distribution biologiques et issus du commerce équitable.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est concerné par la réalisation d'un Dossier Loi sur l'Eau au régime de la déclaration (surface du site : 1,6 ha).  
Une étude géotechnique a été réalisée sur le site, avec sondages de sol.  
Le projet est également concerné par le dépôt d'un permis de construire.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise globale de l'assiette foncière	16 144 m <sup>2</sup>
Nombre de places de parking	77 pl
Surface des espaces verts projet	10 981 m <sup>2</sup>
Surface enrobé (dont stabilisé et pavés drainants)	4 165 m <sup>2</sup>
Surface de plancher (emprise au sol du bâtiment)	998 m <sup>2</sup>
Surface de vente	700 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Boulevard Louis Armand  
53940 SAINT-BERTHEVIN

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 0° 4 8' 4 8 " W Lat. 4 8° 0 3' 5 9 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche est la ZNIEFF de type I "Vallée du Vicoin à Saint-Berthevin" située à environ 900 m au sud-ouest du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE 3e échéance a été approuvé par le préfet de la Mayenne le 14/10/2019. La commune fait l'objet d'un classement relatif au bruit concernant les grandes infrastructures de transport terrestres et ferroviaires : la route départementale RD112 (boulevard des Loges) est affectée par le bruit et située à proximité immédiate du site.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'Atlas des patrimoines, le site ne se trouve pas dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon. Le site inscrit le plus proche est le Domaine de la Fenardière situé à 230 m au Nord.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les investigations réalisées dans le cadre de l'élaboration du PLUi Laval agglo et le dossier loi sur l'eau, aucune zone humide n'a été identifiée au droit du projet (Annexe 6).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint-Berthevin n'est concernée ni par un PPRN ni par un PPRT
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé au droit d'un site ou de sols pollués d'après le site Géorisques. Deux sites pollués sont situés dans la zone d'activité autour du site : un site à 150 m à l'ouest (Interfuel - à l'arrêt) et un site à 330 m à l'est (Grand garage du Maine - à l'arrêt)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint-Berthevin ne se trouve pas dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un captage d'eau potable est présent sur la commune de Saint-Berthevin à environ 3,5 km à l'ouest du site. Le site n'est pas inclus dans le périmètre de protection rapprochée ou éloignée lié au captage AEP.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint-Berthevin compte 3 sites inscrits : - Le Domaine de la Fenardière - Le Petit Saint-Berthevin - L'ensemble Chauffournier des Brosses Le site ne se trouve pas dans un site inscrit ou dans son périmètre de protection.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche du projet se situe à environ 16,5 km au nord-est du projet (FR5202007 Bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé-le-Guillaume)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint-Berthevin ne compte pas de sites classés

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau potable issu du réseau communal AEP pour les besoins sanitaires, domestiques et nécessaires à l'activité (grande surface).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cas où des terres excavées seront à exporter hors du site, celles-ci seront évacuées dans les filières adaptées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé au droit d'un ancien site logistique, autrefois utilisé par la société BREGER dont les bâtiments ont été démolis. Le site est en grande majorité imperméabilisé et anthropisé. Il sera déminéralisé dans le cadre du projet. Des espaces verts seront recréés sur les parties Nord et Est du site. Au regard des milieux actuels, les terrains ne sont pas propices au développement d'une faune et d'une flore remarquable ou d'intérêt patrimonial. Les incidences écologiques du projet sont négligeables.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à environ 16,5 km au nord-est du projet. Les effets directs et indirects du projet sur cette zone sont nuls au regard des milieux actuellement rencontrés (zone d'activités).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est actuellement un terrain déjà imperméabilisé et anciennement occupé par des bâtiments logistiques qui ont été démolis.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas inclus dans un périmètre lié à un Plan de Prévention des Risques Technologiques ou à proximité d'une canalisation de matières dangereuses.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas inclus dans un périmètre lié à un Plan de Prévention des Risques Naturels. Le site est inclus dans une zone d'aléa faible au retrait gonflement des argiles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un trafic sera généré quotidiennement par les allées et venues du personnel, des clients et plus occasionnellement, par les livraisons et les interventions des sociétés extérieures d'entretien et de maintenance. (Voir Annexe 10 pour plus de précisions)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les bruits générés sont issus des systèmes de ventilation des locaux et du trafic de VL et PL.  Le projet est localisé à proximité immédiate de la route départementale RD112 et au sud de la RD57 reliant Laval à Rennes, source de trafic routier pouvant engendrer des nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Absence de nuisances olfactives hormis les odeurs liées au trafic routier.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le parking et les façades seront éclairés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur</p> <p>Le site est concerné par les émissions lumineuses provenant des entreprises environnantes et de l'éclairage des voiries limitrophes.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'installation est à l'origine de rejets atmosphériques issues des systèmes de ventilations et de chauffage du futur bâtiment.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est à l'origine de rejets d'eaux pluviales et d'eaux usées. Le réseau de collecte des effluents du site sera de type séparatif.</p> <p>Les eaux usées seront rejetées dans le réseau EU de la commune. Les eaux pluviales seront collectées et stockées dans des bassins de rétention. Une surverse sera raccordée au réseau communal existant en cas de pluie d'occurrence supérieure à la pluie de référence (rejet régulé).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les installations et activités du site de BIOCOOP produiront les déchets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- déchets liés à l'activité de bureau : papiers, cartons, plastiques, consommables informatiques (toners, cartouches d'imprimante...),</li> <li>- déchets liés à l'activité de vente : déchets organiques, palettes en bois et autres plastiques, cartons.</li> </ul> <p>Le projet n'est pas source de production de déchets dangereux.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Une étude de définition des modalités de gestion des eaux pluviales permettra de proposer une gestion adaptée. Le schéma de principe associé est présenté en annexe 9.

Dans le cadre du réaménagement du site et de la construction d'un magasin à l enseigne commerciale BIOCOOP, le site sera déminéralisé (au droit des anciens bâtiments qui ont été démolis notamment) ce qui permettra d'augmenter la surface des espaces verts. L'état futur du site sera donc amélioré par rapport à l'état actuel.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Annexe 7 : Cartographie du zonage de prélocalisation des zones humides  
Annexe 8 : Carte de localisation des aires d'alimentation des captages AEP  
Annexe 9 : Schéma de principe des modalités de gestion des eaux pluviales  
Annexe 10 : Déplacements et trafics liés au projet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

SAINT-BERTHEVIN

le,

11/05/2022

Signature

A. BREGER  
